

Multi-pays

Titre: *Etudes sur les avantages et limites de la production d'électricité EnR par des IPPs, des opérateurs publics ou des modèles hybrides*

(CZZ1910 20)

Montant : 59k€

Catégorie: SE4All On-grid pipe

Requête de: l'AFD

Contexte

La finalité de la nouvelle stratégie Transition Energétique de l'AFD est d'« *Accélérer la transition énergétique des pays en développement vers des services énergétiques accessibles à tous, efficaces, résilients et décarbonés* », et donc en particulier de participer à (i) améliorer les politiques publiques et la planification énergétique, et (ii) renforcer les acteurs du domaine, notamment les opérateurs électriques.

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, une Plateforme Sectorielle Energie a été lancée à l'AFD début 2019 pour contribuer à la construction d'une vision partagée des équipes AFD et Proparco sur le développement des projets de production électrique EnR.

Objectif de l'AT : Animer cette réflexion de la Plateforme sectorielle en développant et échangeant autour d'une vision pragmatique commune Groupe AFD sur les avantages et limites de la production d'électricité EnR par des IPP, des opérateurs publics ou des modèles hybrides

Assistance technique

L'AT permet :

- D'expliciter les mécanismes de financement des projets et les différents montages possibles (IPP, MOP et hybrides)
- D'identifier les projets existants et les classer par type de montage institutionnel
- D'analyser les avantages et les limites en fonction des caractéristiques du pays et des types de montages (modèles hybrides à analyser, par exemple modèle MAZEN au Maroc), ainsi que les initiatives existantes type SRMI ou Lomé
- D'orienter les questionnements du déploiement massif du PV sur le court terme dans les réseaux nationaux de capacités limitées (moins de 1 ou 3 GW) de pays sous fortes contraintes financières (programmation et structuration des investissements)
- De proposer une véritable analyse économique et financière des déterminants des coûts du PV
- D'élaborer un *Position paper* AFD sur le sujet et être en mesure de répondre de façon argumentée sur le sujet lorsque nous sommes interpellés par d'autres bailleurs, des développeurs privés (exemple note Institut Montaigne)
- De donner lieu à un article/tribune pour contribuer au débat sur le sujet, dans le cadre de l'alliance solaire internationale par exemple

Statut & impacts

Ce a été contractualisé en 2020 et est aujourd'hui terminé. Cette étude a permis :

- D'élaborer des propositions pour accélérer le financement de projets PVs en Afrique ;
- De mettre en lumière les avantages et inconvénients de chaque modèle en fonction des contextes et d'intégrer des recommandations sur les principaux facteurs de décision orientant le choix d'un schéma institutionnel.

[Production privée ou maîtrise d'ouvrage publique pour accélérer la réalisation des centrales solaires en Afrique ? | AFD - Agence Française de Développement](#)

[Private production or public project ownership to scale up the construction of photovoltaic power plants in Africa? | AFD - Agence Française de Développement](#)

   <small>Cofinancé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement</small>	<p>Une facilité pour développer des projets innovants dans les énergies renouvelables et stimuler l'électrification sur le continent africain.</p> <p>Le groupe AFD, avec le soutien de l'union européenne, a mis en place la facilité « <u>African Renewable Energy Scale-Up facility</u> » (ARE Scale up) pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production d'énergie renouvelable tant sur le réseau que hors réseau en Afrique.</p> <p><i>Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement la vision de l'Union européenne</i></p>
---	--